



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

3 novembre 2012, à 16h00

Sheraton Laval Hôtel
2440 Autoroute des Laurentides
Laval, QC H7T 1X5



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2012

AVIS DE CONVOCATION
pour la période du 1^{er} octobre 2011 au 30 septembre 2012

À tous les membres de **Triathlon Québec**,

Par la présente, vous êtes convoqués à l'**Assemblée générale annuelle (AGA) 2012 de Triathlon Québec** qui se tiendra, le **samedi 3 novembre 2012**, à **16h** au Sheraton Laval Hôtel, 2440 Autoroute des Laurentides, Laval, QC H7T 1X5

En vertu de l'article 13.1 de la Constitution de Triathlon Québec :

Article 13.1

L'assemblée générale annuelle de la Corporation est tenue dans les trois (3) mois suivant la fin de l'exercice financier de la Corporation aux endroits et dates déterminés par le Conseil d'administration. La tenue d'une assemblée générale annuelle doit être annoncée au moins 45 jours à l'avance.

À noter qu'à 15h au même endroit aura lieu la réunion des responsables de clubs, des directeurs de courses, des entraîneurs et des athlètes. Cette réunion est ouverte à tous les membres, de même que l'assemblée générale.

ORDRE DU JOUR

En vertu de l'article 13.3 de notre Constitution, l'ordre du jour doit comporter au moins les items suivants :

- Présentation des lettres de créances des délégués des membres ordinaires et associés
- Vérification du droit de présence et du droit de vote
- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière assemblée générale annuelle
- Rapport du président
- Rapport du trésorier
- Étude et approbation du rapport financier
- Nomination du vérificateur pour la prochaine année
- Rapports des comités
- Élection des administrateurs
- Affaires nouvelles
- Levée de l'assemblée



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2012

ÉLECTIONS 2012

La constitution de **Triathlon Québec** précise la composition et l'ordre d'élection de ses administrateurs :

Article 20 - Conseil d'administration

20.1 Le Conseil d'administration de la Corporation est composé de sept (7) personnes :

- *président*
- *vice-président*
- *trésorier*
- *secrétaire*
- trois (3) directeurs dont 1 co-opté soit le représentant des officiels.

20.2 Les administrateurs de la Corporation sont élus pour un mandat de deux (2) ans par les délégués présents des membres en règle lors de l'assemblée générale annuelle. Le président, le secrétaire et deux (2) directeurs sont élus aux années impaires. Le vice-président, le trésorier et un (1) directeur le sont aux années paires.

Le mandat de trois des postes actuels du conseil d'administration est échu :

1. Vice-président, Karen Lamothe (2010-2012)
2. Trésorier, Pierre Lauzon (2010-2012)
3. Directeur, Francis Sarasin-Larochelle (2010-2012)

Les **mises en candidatures** pour fins d'élection de ces postes d'administrateurs **doivent parvenir** au secrétariat de la Corporation signées par le responsable d'un club en règle **avant le 13 octobre 2012** prochain. Les candidatures seront transmises aux membres au plus tard le 19 octobre 2012.

Les élections se dérouleront lors de l'AGA. Les mises en candidatures seront ré-ouvertes à l'AGA si aucune candidature n'a été signifiée avant la date limite.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2012

Mise en candidature

3 novembre 2012, 16h00

Sheraton Laval Hotel, 2440 Autoroute des Laurentides, Laval, QC H7T 1X5

Proposée par le club : _____

Date : _____

Nom du responsable du Club : _____ Titre : _____

Signature du responsable du club : _____

Candidats pour le poste de :

Président : _____

Secrétaire : _____

Directeur : _____

Je, _____, accepte ma nomination au
poste de _____.

Signature : _____ Date : _____
JJ/MM/AAAA

Retourner le formulaire signé **AVANT le 13 octobre 2012** au bureau de TQ
4545, Pierre de Coubertin, C.P. 1000, Succ. M, Montréal (Québec), H1V 3R2
ou par courrier électronique à info@triathlonquebec.org